OCTOBRE-NOVEMBRE-DECEMBRE 2019

République du Sénégal
Un Peuple - Un But - Une Foi
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT

BULLETIN TRIMESTRIEL DU SAP

359 646 PERSONNES EN PHASE CRISE À PIRE

ASSISTANCE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AUX 359 646 PERSONNES EN PHASE CRISE À PIRE

ACTUALITÉ PASTORALE, MARQUÉE PAR UN DÉPART EN TRANSHUMANCE PRÉCOCE ET DES CAS DE FEUX DE BROUSSE DANS LES ZONES PASTORALES ET LES ZONES D'ACCUEIL DE TRANSHUMANTS

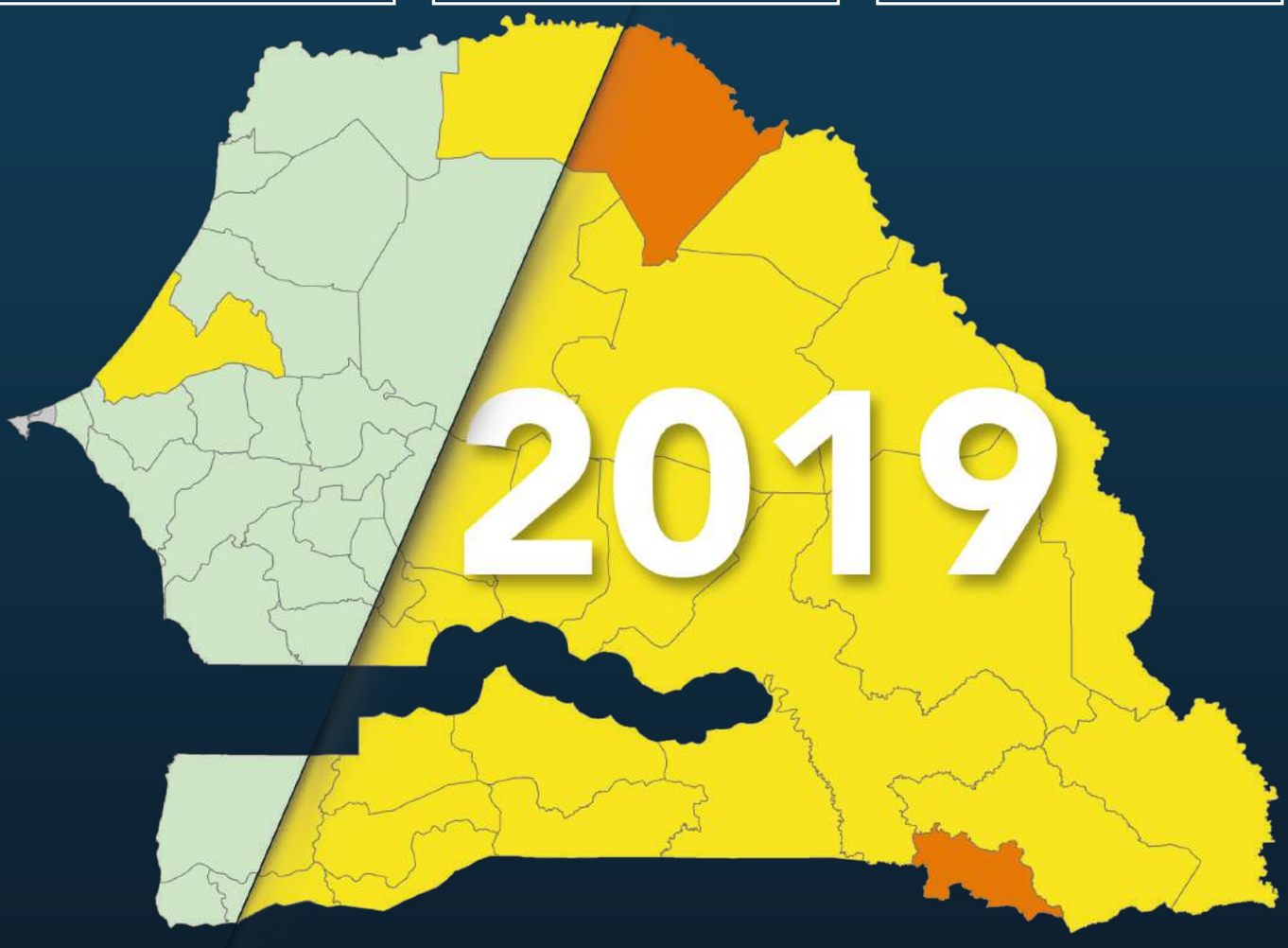

POINT E, RUE DE FATICK X BD DU SUD - IM.ABS 3, 4 & 5ÈME ÉTAGE - DAKAR - BP: 27 161
TEL: (+221) 33 865 30 35 - EMAIL:SECNSA@SECNSA.SN - SITE WEB: WWW.SECNSA.SN

SOMMAIRE

1.Situation alimentaire en phase courante 5

1.1. Populations en phase crise à pire en situation courante 6

1.1.1. Utilisation de stratégies d'adaptation alimentaire 6

1.2. Plan National de Riposte 7

2.Situation hydrologique 8

3.Approvisionnement des marchés 9

3.1. Prix céréales locales séches 9

3.2. Prix légumineuses 10

3.3. Prix moyen des légumes 10

4.Situation dans la zone agro sylvo pastorale 11

4.1. Situation des ménages pastoraux 11

4.2. Etat des pâturages 12

4.3. Abreuvement du bétail 13

4.4. Feux de brousse 14

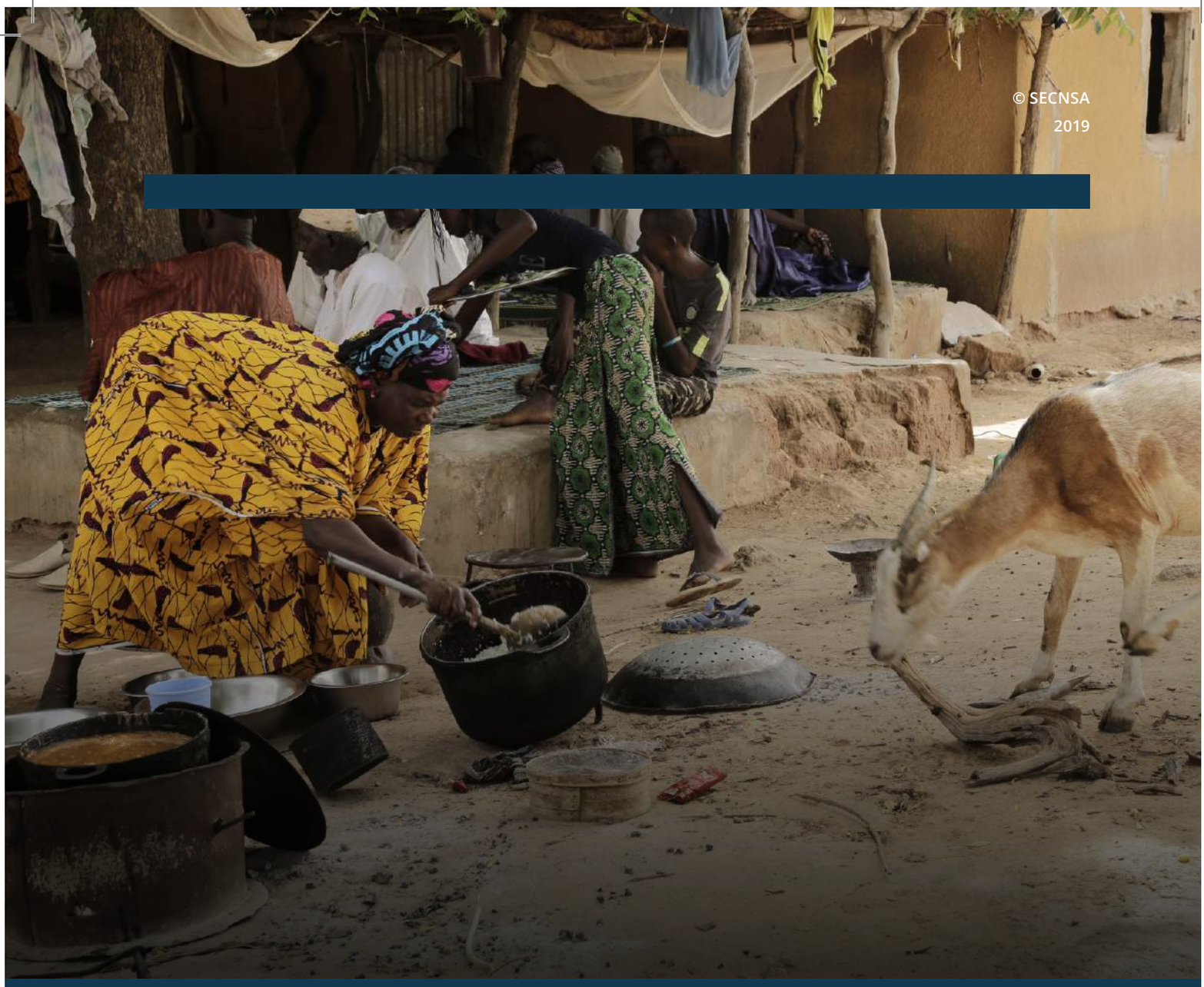

© SECNSA
2019

SITUATION ALIMENTAIRE

1. SITUATION ALIMENTAIRE EN PHASE COURANTE

Les résultats définitifs issus de l'analyse du Cadre Harmonisé (CH) du mois de Novembre 2019, présentent une situation alimentaire relativement bonne pour la période courante (Octobre-Novembre-Décembre), avec trente-six (36) départements en phase minimale et six (6) en phase sous pression. Le nombre de personnes en phase minimale, s'élève à 10 642 763 personnes, 1 806 395 personnes sont en phase sous pression. On compte 359 646 personnes en phase 3 à 5 répartie comme suit.

On compte **359 646 personnes en phase 3 à 5** répartie comme:

348 021 PERSONNES EN PHASE CRISE	**11 625** PERSONNES EN PHASE URGENCE

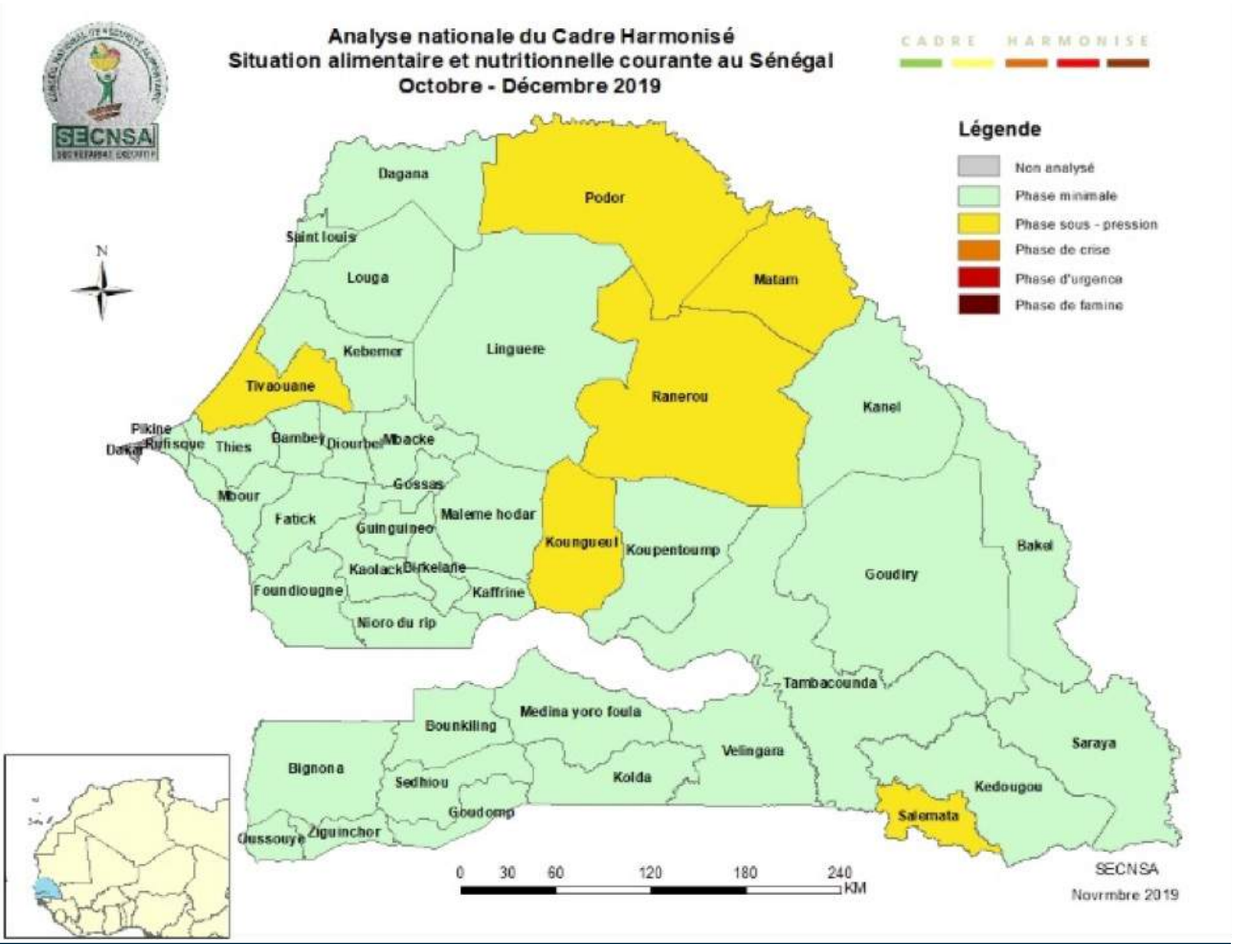

SOURCE : SECNSA, CH NOVEMBRE 2019

1.1. POPULATIONS EN PHASE CRISE À PIRE EN SITUATION COURANTE

Les départements de Salémata (8%), Kaffrine et Ranérou (7%), Podor (6%), Vélingara et Kébémer respectivement (5%) et Matam (3%) comptent le plus grand nombre de personnes qui sont en phase crise à pire.

1.1.1. UTILISATION DE STRATÉGIES D'ADAPTATION ALIMENTAIRE

Les difficultés des populations vivant dans les départements cités plus haut, pour se nourrir convenablement, les ont conduits à adopter des stratégies d'adaptation alimentaires.

La plupart des ménages ont consommée des aliments moins appréciés parce que moins chers et diminué la quantité de repas. 51% des ménages de Kébémer, 43% de ceux de Kaffrine et 24% des ménages de Vélingara ont adopté la première stratégie citée **(Figure 1)**. La proportion de ménages ayant adopté la seconde stratégie, s'élève à 21% à Vélingara, 19% à Kaffrine et 17% Kébémer **(Figure 1)**.

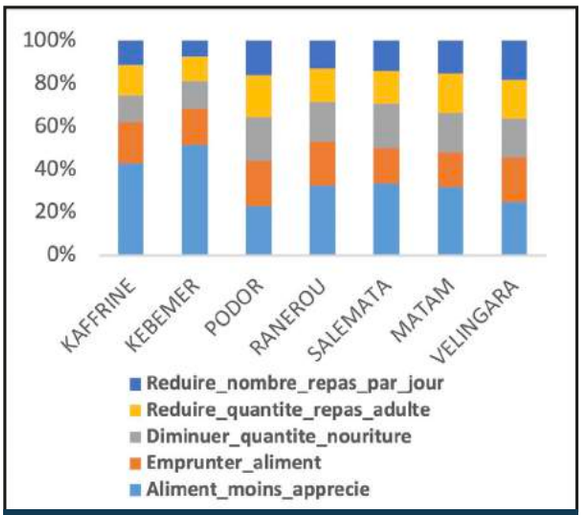

FIGURE 1 : LES STRATÉGIES D'ADAPTATION ALIMENTAIRE LES PLUS UTILISÉES PAR LES MÉNAGES DES DÉPARTEMENTS OÙ VIVENT DES PERSONNES EN CRISE ET EN URGENCE

La diminution de la quantité des repas, est un signe révélateur de la gravité de la situation alimentaire à laquelle les ménages sont actuellement confrontés. D'ailleurs dans ces départements un tiers des ménages a déjà commencé à réduire la quantité des repas des adultes au profit des enfants.

Dans les départements de Podor, Vélingara, Matam et Ranérou, la situation est encore plus préoccupante, avec respectivement 36%, 34%, 29% des ménages qui ont réduit la quantité des repas des adultes et le nombre de repas **(Figure 1)**.

Pour faire face aux difficultés alimentaires, 21% des ménages de Salémata ont diminué la quantité de nourriture, 15% ont réduit la quantité des repas des adultes **(Figure 1)**.

1.2. PLAN NATIONAL DE RIPOSTE

Pour faire face à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, révélée par les résultats de l'analyse du CH, un Plan National de Riposte a été élaboré. L'Etat du Sénégal et les ONG membres de Startnetwork, comptent assister les populations en phase crise à pire qui se trouvent dans les quarante-deux (42) départements analysés lors du dernier Cadre Harmonisé.

Le Sénégal a reçu une prime de la mutuelle panafricaine ARC suite à un choc qui a affecté les populations. À cet effet un Plan Définitif de Mise en Œuvre (PDMO) 2019 a été élaboré pour soutenir ces populations. Ce PDMO sera exécuté suivant une approche à la fois inclusive et participative avec tous les partenaires, sous la coordination du Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire (SECNSA).

L'Etat du Sénégal, envisage d'apporter dans l'immédiat une assistance à 359 646 personnes identifiées en phase crise à pire lors du CH de novembre 2019, soit 3% de la population totale analysée au CH.

Activités retenues pour le PDMO	Etat	• Distribution de vivres (riz) • Vente d'aliment bétail à prix social • Prise en charge nutritionnelle (CLM, DAN)
	Replica	• Transfert monétaire (cash) • Activités de nutrition • Prise en charge de la malnutrition aigue
Zones intervention	42 départements (27 pour Etat du Sénégal et 15 pour ARC Replica) NB : sauf les départements de Dakar, Pikine et Guédiawaye	
Catégorie de population à assister		• Ménages vulnérables : les enfants malnutris et les femmes en âge de procréer (enceintes et allaitantes), le cheptel sensible (petits ruminants, femelles lactantes et en gestation)

TABLEAU1 : MODALITÉS D'INTERVENTIONS

© SECNSA

© SECNSA

2. SITUATION HYDROLOGIQUE

La situation hydrologique des principaux cours d'eau du pays se caractérise au mois d'octobre, par la poursuite de la décrue et en novembre par un début d'étiage. Les débits moyens mensuels de l'année 2019 sont inférieurs à ceux de l'année précédente.
Débits moyens mensuels (m3/s) au niveau des principales stations hydrologiques :

TABLEAU 2 / FLEUVE SÉNÉGAL : STATION DE BAKEL

	OCTOBRE	NOVEMBRE
2018-2019	**973**	**401**
2019-2020	**843**	**317**

Source DGPRE

TABLEAU 3 / FLEUVE FALÉMÉ : STATION DE KIDIRA

	OCTOBRE	NOVEMBRE
2018-2019	**312**	**82,3**
2019-2020	**275**	**74,2**

Source DGPRE

TABLEAU 4 / FLEUVE GAMBIE : STATION DE MAKO

	OCTOBRE	NOVEMBRE
2018-2019	**636**	**142**
2019-2020	**81,2**	**93,1**

Source DGPRE

TABLEAU 5 / FLEUVE GAMBIE : STATION DE GOULOUMBOU

	OCTOBRE	NOVEMBRE
2018-2019	**872**	**148**
2019-2020	**161**	**172**

Source DGPRE

3. APPROVISIONNEMENT DES MARCHÉS

La mise en marché des produits issus de la campagne agricole 2019/2020 se poursuit. Toutefois, les disponibilités sont encore faibles à moyennes pour les céréales sèches (mil, maïs), car le battage est encore manuel dans les grandes zones de productions. Concernant l'arachide, sa commercialisation a timidement démarré dans les marchés de collecte, car la plupart des producteurs attendent la fixation du prix officiel pour déstocker.

3.1.PRIX CÉRÉALES LOCALES SÉCHES

La commercialisation de l'arachide a timidement démarré dans les marchés de collecte

Les prix moyens mensuels de détail par kilogramme des céréales locales sèches s'affichent comme suit : 230 CFA (mil), 235 F CFA (sorgho), 205 F CFA (maïs). Les comparaisons des prix, indiquent les variations suivantes : -4% (mil), -13% (sorgho), -5% (maïs) au cours des deux derniers mois, +13% (mil), -4% (sorgho), +7% (maïs) par rapport à leurs niveaux de novembre 2018, +12% (mil), +3% (maïs) par rapport aux moyennes quinquennales.

Le prix de détail du riz local décortiqué s'élève à 300 F CFA/kg. La comparaison par rapport aux périodes de comparaison, indique que le prix pratiqué en novembre 2019 est plus élevé: +2% par rapport au mois d'octobre 2019, +5% par rapport à l'année dernière à la même période et +11% par rapport à la moyenne quinquennale.

Le prix du kilogramme du riz importé brisé non parfumé, qui s'affiche à 300 F CFA/kg, n'a que faiblement varié par rapport aux périodes de comparaison : +2% par rapport à sa valeur du mois d'octobre 2019 (295 F CFA/kg), +3% par rapport à son niveau de novembre 2018 (290 F CFA/kg) et de +7% par rapport à la moyenne des cinq dernières années (280 F CFA/kg).

Le prix moyen du kilogramme du riz importé brisé parfumé s'élève à 450 F CFA. Ce prix est supérieur par rapport aux périodes de comparaison : +5% par rapport à son cours d'octobre 2019 (430 F CFA/kg), +11% par rapport à son niveau de novembre 2018 et +14% par rapport à la moyenne quinquennale (395 F CFA/kg).

3.2. PRIX LÉGUMINEUSES

Les prix moyens de détail des légumineuses s'affichent comme suit : 605 F CFA/kg (niébé), 255 F CFA/kg (arachide coque), 580 F CFA/kg (arachide décortiquée). Les comparaisons par rapport aux périodes de référence indiquent les variations suivantes : -14% (niébé), -19% (arachide coque) par rapport au mois d'octobre 2019, +19% (niébé), +11% (arachide coque), +17% (arachide décortiquée) par rapport au mois de novembre 2018, +34% (niébé), +2% (arachide coque), +35% (arachide décortiquée) par rapport aux moyennes quinquennales.

3.3. PRIX MOYEN DES LÉGUMES

Les prix moyens de détail des légumes s'établissent comme suit : 480 F CFA/kg (oignon importé), 540 F CFA/kg (pomme de terre importée), 520 F CFA/kg (manioc), 360 F CFA/kg (patate douce). Les prix des principaux légumes importés sont demeurés relativement stables par rapport à toutes les périodes de comparaison.

Les prix moyens du bétail s'affichent comme suit : 196 000 F CFA (bovin), 71 000 F CFA (ovin), 31 000 F CFA (caprin). La comparaison indique des baisses mensuelles modérées (-25 à -15%) et annuelles comprises entre -15% (bovin) et -9% (ovin). Les termes de l'échange mensuels, par rapport au prix du riz importé s'établissent comme suit : 665 kg (bovin), 240 kg (ovin), 107 kg (caprin).

4. SITUATION DANS LA ZONE AGRO SYLVO PASTORALE

4.1. SITUATION DES MÉNAGES PASTORAUX

La zone agrosylvopastorale qui couvre les départements du Nord notamment Podor, Ranérou, Linguère, les départements de Tambacounda, Goudiry et Koungheul, une partie du département de Koumpentoum, connait une situation assez difficile.

Pour faire face aux difficultés, les principales stratégies d'adaptation adoptées par les ménages pastoraux ont été la vente d'animaux plus que d'habitude, la vente du bétail dans des proportions non-durable et la vente de tout le bétail.
Les actions de déstockage massif du bétail sont une menace pour la sauvegarde des moyens d'existence dans cette zone.

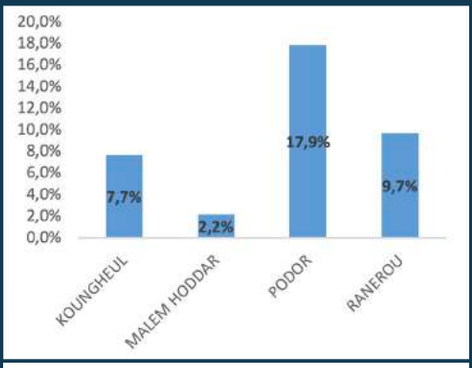

FIGURE 2 : % DE MÉNAGES AYANT VENDUS PLUS D'ANIMAUX QUE D'HABITUDE, SOURCE ESA3, OCTOBRE 2019, SECNSA

- **Vendre plus d'animaux que d'habitude :**

Cette stratégie a été adoptée par 17,9% et 9,7% des ménages de Podor et Ranérou et 7,7% et 2,2% des ménages de Koungheul et Malem Hoddar (Figure 2).

- **Vente de bétail non-durable**

Cette stratégie, a été adoptée principalement dans les départements de Podor (10,8%) et Ranérou (10,1%) qui font partie de la zone moyens d'existence SN 06, qui est une zone pastorale par excellence (figure 4).

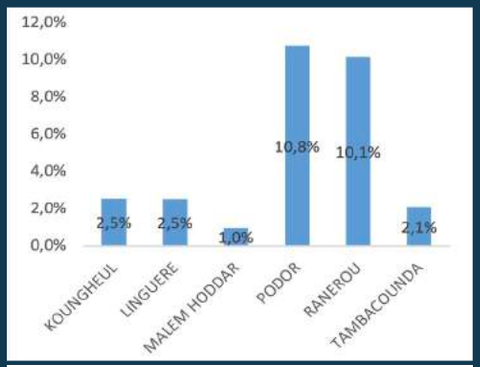

FIGURE 4 : VENTE DE BÉTAIL NON DURABLE DANS LES ZONES PASTORALES, SOURCE ESA3, OCTOBRE 2019, SECNSA

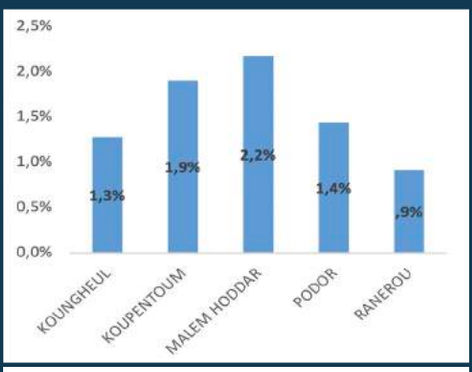

FIGURE 6 : VENDRE TOUT LE BÉTAIL, SOURCE ESA, OCTOBRE 2019, SECNSA

- **Vendre tout le bétail:**

Cette situation a été plus accentuée, dans les départements de Malem Hoddar (2,2%), Koumpentoum (1,9%) et dans une moindre mesure dans celui de Koungheul (1,3%) (Figure 3). La crise pastorale qui a sévit dans le département de Podor, a sans doute motivé 1,4% des ménages a adopté cette stratégie (Figure 3).

4.2. ETAT DES PÂTURAGES

Au nord, il est noté un déficit de fourrage dans les départements de Podor, Dagana et Matam et dans l'extrême nord du département de Louga.
Dans le département de Matam, le cheptel s'alimente avec la paille de riz et de l'herbe de l'année dernière.
Au centre du pays, la disponibilité en fourrage, varie en fonction des localités.
Dans le sud du département de Kaffrine (arrondissement de Katakel), l'alimentation du cheptel est satisfaisante. La situation est cependant moins favorable dans le nord du département (commune de Kaffrine et Gniby).

Au sud, les pâturages sont bien fournis. L'alimentation du cheptel est essentiellement à base d'herbe. La quantité de biomasse disponible est très importante.
Partout dans le pays, les pâturages commencent à s'assécher, sous l'effet du soleil et du vent. De plus en plus de pâturages post-culturaux, sont disponibles pour les animaux avec la poursuite des récoltes notamment du maïs, du mil et de l'arachide.
Le prix du sac de fane d'arachide, qui se situe entre 4000 et 4500 FCFA, reste toujours élevé, malgré l'arrivée sur le marché de la nouvelle fane.
L'aliment usiné, reste disponible et les prix sont stables dans le marché.

4.3. ABREUVEMENT DU BÉTAIL

L'abreuvement du bétail se fait principalement, au niveau des forages, dans le nord du pays. Concernant les points d'eaux temporaires seules les grandes mares gardent de l'eau.
Le bétail présente dans l'ensemble un bon état d'embonpoint.

4.4. FEUX DE BROUSSE

Au cours la période du 20 octobre au 31 décembre 2019, 99 cas de feux de brousse ont été enregistrés, pour une superficie brûlée de 8199,64 ha (tableau 6).

Les départements les plus touchés par les feux, sont Kanel (3747 ha), Bakel (1391 ha), Louga (510,64 ha), Ranérou (479 ha), Malem Hodar (450 ha) et Tambacounda (428 ha).

TABLEAU 6: SITUATION DES FEUX DE BROUSSE PAR DÉPARTEMENT DURANT LA PÉRIODE DU 20 OCTOBRE AU 31 DÉCEMBRE 2019

DÉPARTEMENT	NOMBRE DE CAS	SUPERFICIES BRÛLÉES (HA)
KOUNGHEUL	10	381
MALEM HODAR	7	450
KAFFRINE	3	40,5
GUINGUINÉO	1	5
MEDINA YORO FOULA	4	299
KÉBEMER	3	30,5
LINGUÈRE	12	265
LOUGA	12	510,64
SAINT LOUIS	2	72
DAGANA	2	71
RANÉROU FERLO	5	479
KANEL	4	3747
BAKEL	22	1391
KOUMPENTOUM	2	30
TAMBACOUNDA	10	428
TOTAL	**99**	**8199,64**

Source : DEFCCS

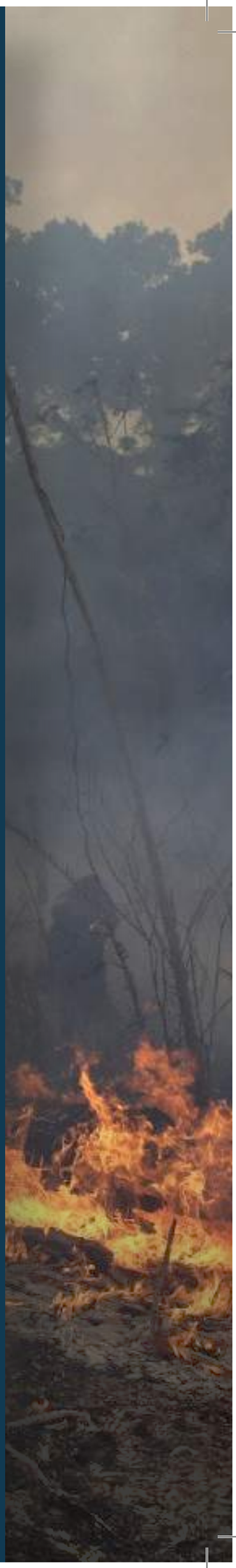

36
CAS DE FEUX DE BROUSSE

1468 HA
SUPERFICIE TOTALE BRÛLÉE

© SECNSA 2019

LISTE DES STRUCTURES NATIONALES

MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL DU SAP/SA :

ANACIM, ANSD, CEP/PÊCHE, CLM, CONACILSS, CSA, CSE, DA, DAN, DAPSA, DEFCCS, DGPRE, DHORT, DIREL, DPC, DPV, DADL, DGPSN, SECNSA

PARTENAIRES FINANCIERS

CONSEIL NATIONAL DE SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

SECRÉTARIAT EXECUTIF

SECNSA

Decembre 2019